

**à Malaga, en Andalousie (Espagne) :
du samedi 13 au samedi 20 septembre 2025^(*)**

- LETTRE D'INFORMATION -

Ce voyage est réservé à tout adhérent ASCE 56, à jour de leur cotisation 2025.

Le tarif de ce séjour, sur la base de 25 à 35 personnes maximum, hors chambre single et assurances par personne pour la semaine, est le suivant :

1 275,00 €/personne

(chambre double standard, pension tout compris -formule «all inclusive»-, 3 excursions, mentionnées dans le programme -déjeuner non inclus-)

L'hôtel, sélectionné, est le : Club Marmara, Pueblo Andaluz, 3 étoiles.

Aussi, vous trouverez, ci-joint, toutes les instructions concernant ce séjour, à savoir :

1 - Une lettre d'information.

2 - Dans un premier temps, un contrat de **pré-réservation** à retourner, dûment rempli et signé, accompagné de l'acompte de : **450,00 €/personne**, par chèque bancaire ou chèques vacances ou ^(*)carte bancaire, à l'ordre de «Voyages-Rouxel», et une copie de la carte d'adhésion ASCE 56/2025 avec photo,

avant le jeudi 12 décembre 2024, délai de rigueur à :

**Agence de «Voyages-Rouxel»
2, rue Lesage
56000 Vannes**

(à l'attention de Madame Caroline Le Barbier)

^(*) Si paiement par carte bancaire, prendre contact auprès de l'agence «Voyages-Rouxel», Mme Caroline Le Barbier, 02 57 62 02 94.

3 - Un programme détaillé du séjour avec 3 excursions (déjeuner non inclus) et 3 autres sorties, en option (à régler sur place).

4 - Une fiche récapitulative du retour de dossier à l'agence de «Voyages-Rouxel».

Dans un deuxième temps, un contrat, individuel et définitif, de votre séjour vous sera transmis, directement, par l'agence «Voyages-Rouxel». Possibilité de paiement en 5 fois, à compter de février 2025. Les options choisies (chambre single et assurances) seront réparties sur les échéanciers.

*** Informations sur les assurances.**

Si vous ne souhaitez pas prendre l'assurance annulation classique (65,00 €) ou l'assurance annulation avec option sanitaire (95,00 €), auprès de l'agence de voyage, **tous vos paiements seront effectués, impérativement, par carte bancaire.**

Attention : Assurez-vous que votre carte bancaire comprend les assurances, ci-dessus énoncées, ainsi que le rapatriement, **à vérifier auprès de votre banque.**

- AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES -

L'ASCE 56 précise que l'agence de «**Voyages-Rouxel**» sera votre seul interlocuteur.

Par conséquent, merci de bien vouloir transmettre une copie du contrat de pré-réservation, **uniquement, par :**

- courrier à : DDTM 56/ASCE 56 – 1, allée du Général Le Troadec - BP 520 – 56019 Vannes cedex - (à l'attention de Valérie Renaudineau) ;

- ou messagerie à : valerie.renaudineau@developpement-durable.gouv.fr

N'oubliez pas de demander, auprès de votre mutuelle, la carte européenne.

Pour ce séjour, la carte d'identité ou le passeport doit être valide.

La participation de l'ASCE 56 sera à hauteur de 100,00 € par personne. Elle vous sera réglée, par chèque bancaire, une fois votre séjour effectué.

(*) Très important : des changements, dans l'organisation du séjour, peuvent intervenir : dates de début et de fin de séjour, taxes aéroports ...